

Information aux riverains rue du 1^{er} Décembre

Dans le cadre des travaux de voirie et de renouvellement de l'éclairage public rue du 1^{er} Décembre, la circulation et le stationnement seront réglementés à compter du jeudi 14 janvier 2021.

Afin de garantir un ramassage des poubelles dans les meilleures conditions celles-ci devront être déposées soit :

- Au carrefour rue du 1^{er} Décembre / rue du Château
- Au carrefour rue du Rempart / rue du Docteur Sieffermann

Ci - dessous un extrait de l'arrêté municipal n° 05/2021 :

ARTICLE 1er – La circulation et le stationnement des véhicules sont interdits, de jour comme de nuit, sauf aux véhicules affectés au chantier, rue du 1^{er} Décembre, du croisement rue Clémenceau/rue du Château, jusqu'au croisement rue du Rempart /rue du Docteur Sieffermann du
- Jeudi 14 janvier 2021 au vendredi 19 mars 2021 suivant l'avancement des travaux.

ARTICLE 2 – La circulation des piétons sera préservée et l'accès aux véhicules de secours sera maintenu.

ARTICLE 3 – Les riverains sont invités à sortir leurs véhicules en dehors de la zone de chantier avant 8 heures. Ils pourront à nouveau accéder à leur propriété après 17 heures.

ARTICLE 4 - Les riverains sont invités à avancer les poubelles en bout de rue pour faciliter le ramassage du camion du SMICTOM.

ARTICLE 5 - La signalisation de chantier sera posée, entretenue journallement, sous contrôle des services techniques de la Ville de Benfeld, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 6 - Les dispositions du présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Pour plus d'informations les services techniques de la mairie restent à votre disposition.

Comptant sur votre compréhension,

Cordialement,

Le Maire,
Jacky WOLFARTH

